



POSTULAT BATIMENT « LES PAVILLONS »

Monsieur le Président de la Municipalité,
Madame et Messieurs les Conseillers Communaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Pour faire suite à l'irrecevabilité de notre amendement dans le cadre du budget 2024, les Conseillers généraux du groupe Libéral-Radical ont manifesté la volonté de vous faire parvenir le postulat suivant :

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, les Pavillons ne sont plus utilisés à la suite du regroupement des écoles dans les Centres de Bresse et des Plantys. Il serait dommage de laisser vacant et inexploité un bâtiment de 6 salles pouvant servir à la population de notre commune. Selon les discussions que le groupe LR a eues avec le Vice-Président Fabien Papilloud, une première estimation des coûts pour la mise en conformité des installations avoisinerait les CHF 40'000.-

Partant, la création d'une « Maison de quartier » permettrait notamment de :

- Regrouper dans un espace l'ensemble des activités proposées à la population (enfants, jeunesse, adultes et ainés)
- Mettre des salles à disposition des sociétés locales et de la population pour des séances ou des événements qui ne nécessitent pas de grands espaces
- Proposer un espace collaboratif (coworking) pour les télétravailleurs et les indépendants.

Considérant à la fois les montants relativement modestes précédemment évoqués et, d'autre part, la possibilité d'offrir de nouvelles prestations à la population, le présent postulat demande à l'Exécutif de se prononcer sur la création d'une « Maison de Quartier » répondant aux objectifs précités.

Si le projet devait trouver un accueil favorable aux yeux de l'Exécutif, il nous semble également important de nous présenter les grandes lignes de son futur fonctionnement.

Le groupe Libéral-Radical attend donc avec impatience la détermination de l'Exécutif sur ce projet qu'il estime novateur et peu contraignant en matière de financement.

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez le présent postulat et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 15 décembre 2023

Au nom du groupe Libéral-Radical

Carole Larmandieu-Pianzola

Alexandre Roh

accepté
le 25/01/2024